

**Service instructeur**  
Service du Développement Culturel

**7<sup>ème</sup> Commission - N° 2007/IV-7el/10**

**Service consulté**

**DM1 2007**

**COLLEGE AU CINEMA**

*Résumé : Le Département a décidé de mettre en place, depuis janvier 2003, le dispositif d'éducation à l'image cinématographique "Collège au Cinéma". Il convient de confirmer le principe de la reconduction de cette action à compter de la rentrée scolaire 2007/2008, selon les quelques modalités nouvelles précisées dans le rapport.*

Dans le cadre du redéploiement de son dispositif de soutien à la culture vivante, et notamment dans le domaine de l'audiovisuel, le Département a souhaité développer une politique de sensibilisation et d'éveil artistique du jeune public en adhérant à l'opération nationale d'éducation à l'image "Collège au Cinéma" depuis janvier 2003.

Pour mémoire, cette opération est destinée à former le regard des collégiens aux œuvres remarquables du 7<sup>ème</sup> Art. Les projections de films, en version originale, sont organisées dans les salles de cinéma après étude de l'œuvre avec un enseignant volontaire formé à cet effet, avec l'appui de documents pédagogiques créés et financés par le Centre National de la Cinématographie (CNC).

Dans la pratique, un film (sélectionné par un comité de pilotage sur une liste établie annuellement par le CNC), est diffusé chaque trimestre aux élèves de chacun des deux niveaux concernés (6<sup>ème</sup> - 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup>).

A titre d'information, les élèves ont visionné durant cette année scolaire, les films suivants : "L'enfant noir", "Un jour sans fin" et "La planète des singes" pour les 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> et "O'brother", "Le tombeau des lucioles" et "L'esquive" pour les 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>.

Les films pressentis pour l'année scolaire 2007/2008 sont : "L'Enfant sauvage", "Kes" et "Gremlins" pour les 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> et "No mans land", "Osama" et "Chantons sous la pluie" pour les 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>.

Les partenaires de l'opération sont :

- ↳ La DRAC, qui assure et finance la coordination de l'action à hauteur de 4 000 € ;
- ↳ Le Centre National de la Cinématographie, qui finance le tirage des copies, leur sous-titrage et les documents pédagogiques destinés aux enseignants et aux élèves ;
- ↳ L'Inspection Académique, qui coordonne l'opération du point de vue pédagogique et de la communication en direction des enseignants, qu'elle encourage à suivre la formation spécifique "*Collège au Cinéma*" ;
- ↳ Le coordinateur de l'opération, l'Association "Alsace-Cinéma", qui assure la coordination générale ;
- ↳ Le Rectorat de l'Académie de Strasbourg, qui inscrit cette formation dans le cadre du Plan Annuel de Formation des enseignants et prend en charge les frais y afférents.

Le Rectorat dispose pour l'année scolaire 2007/2008 d'une enveloppe de 4 000 € alors que le coût prévisionnel de ces formations atteindrait plus de 8 000 € (178 enseignants inscrits en 2006/2007). Or, dès l'année scolaire 2006/2007, les remboursements n'ont pu être assurés que pour un seul trimestre, (sur les trois trimestres de formation obligatoire).

Afin de permettre le maintien de ces formations au profit du plus grand nombre possible de professeurs, le Comité de Pilotage propose, à la place de journées entières, l'organisation de formation sur des demi-journées de 4 heures (sans prise en charge des repas). Cette solution permettrait à 160 enseignants de bénéficier des formations "*Collège au Cinéma*".

Une convention multipartite annuelle formalise les engagements des différents partenaires.

Le Rectorat a souhaité que cette convention devienne triennale à partir de 2007/2008. Or, au regard des éléments susceptibles d'évoluer chaque année (prix des places, contribution de la DRAC pour la coordination et du Rectorat pour les formations...), il vous est proposé de maintenir le principe d'une convention annuelle.

#### ↳ La participation du Département du Haut-Rhin

Durant l'année scolaire 2006/2007, le Département est intervenu en faveur de 44 établissements haut-rhinois, (liste jointe au présent rapport en annexe 1), sur la base de 3 films par élève. Le nombre estimatif d'élèves concernés avoisine 6 000 collégiens pour un coût prévisionnel de 35 000 €.

Notre collectivité prend en charge depuis le 1er janvier 2006, l'intégralité du coût du billet d'entrée, soit 2,30 € (6,90 € par élève et par an), dans la limite maximum de 7 200 élèves, mais n'intervient pas pour les frais de transport.

Or, le CNC vient d'annoncer l'augmentation du prix des places à compter de la rentrée 2007/2008. Le coût unitaire d'une entrée s'élèvera désormais à 2,50 € au lieu de 2,30 €.

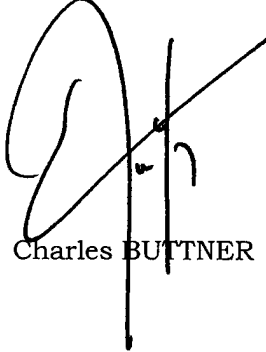
Afin de permettre la poursuite de cette action dès la rentrée, il convient de se prononcer sur le principe de la reconduction de notre participation et de la prise en charge départementale sur cette nouvelle base, pour l'année scolaire 2007/2008, pour un nombre maximum d'élèves fixé à 7 200, soit une dépense prévisionnelle maximale de 54 000 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et vous prononcer sur le principe de :

- la reconduction de notre participation au dispositif "*Collège au Cinéma*" dans le Haut-Rhin pour l'année scolaire 2007/2008, sur la base d'une convention annuelle ;
- la prise en charge de l'intégralité du coût des places par le Conseil Général.

Et de prendre acte des modalités concernant :

- la formation des enseignants en demi-journées.



Charles BUTTNER

## Liste des 44 établissements inscrits en 2006/2007

Ville	Collège
<b>Brunstatt</b>	Pierre Pflimlin
<b>Cernay</b>	René Cassin
<b>Colmar</b>	Assomption
<b>Colmar</b>	Berlioz
<b>Colmar</b>	Pfeffel
<b>Colmar</b>	Saint-André
<b>Colmar</b>	Saint-Jean
<b>Colmar</b>	Victor Hugo
<b>Ensisheim</b>	Victor Schoelcher
<b>Fessenheim</b>	
<b>Fortschwihr</b>	
<b>Guebwiller</b>	M. Grünewald
<b>Hégenheim</b>	Gérard de Nerval
<b>Illzach</b>	J.Verne
<b>Illzach</b>	A. Frank- Atelier relais
<b>Kingersheim</b>	Emile Zola
<b>Mulhouse</b>	Kennedy
<b>Mulhouse</b>	bel Air 2
<b>Mulhouse</b>	St-Exupéry
<b>Mulhouse</b>	Jean Macé
<b>Mulhouse</b>	Wolf
<b>Mulhouse</b>	François Villon
<b>Munster</b>	Frédéric Hartmann
<b>Orbey</b>	Georges Martelot
<b>Ottmarsheim</b>	Théodore Monod
<b>Pfastatt</b>	K. et M. Krafft
<b>Ribeauvillé</b>	Ménétriers
<b>Ribeauvillé</b>	Ste-Marie
<b>Riedisheim</b>	Gambetta
<b>Rixheim</b>	Capt. Dreyfus
<b>Rouffach</b>	J. Moulin
<b>Saint-Amarin</b>	
<b>Saint-Louis</b>	Forlen
<b>Saint-Louis</b>	René Schickelé
<b>Sainte Marie aux Mines</b>	Reber
<b>Seppois-le-Bas</b>	de la Largue
<b>Sierentz</b>	F.Dolto
<b>Thann</b>	Charles Walch
<b>Thann</b>	Rémy Faesch
<b>Volgelsheim</b>	Robert Schuman
<b>Wintzenheim</b>	Atelier Relais « Rebondir »
<b>Wittelsheim</b>	Charles Péguy
<b>Wittenheim</b>	I. Joliot-Curie
<b>Wittenheim</b>	M.Pagnol